# CHASSE DU KALENHOFFEN

8 rue de la Mine 57140 NORROY-LE-VENEUR

06 15 62 35 14

Inscrite au registre des Associations du Tribunal d'instance de METZ Volume 173 Folio 1

Messieurs les Maires de

GRINDORFF BIZING – HALSTROFF

KERLING LES SIERCK

KIRSCHNAUMEN - LAUMESFELD

Objet : déclaration de pratique du tir de nuit

Lot 949 L C 02 commune GRINDORFF BIZING

Lot 323 L CU commune HALSTROFF

Lot 1879 L C 03 commune KERLING LES SIERCK

Lots 1977 L 01 - 1980 L 03 et réserve 1396 L R 04

commune de KIRSCHNAUMEN

Lots 1-1872 L commune LAUMESFELD

Lots 1 et 3 domaniale de SIERCK

Messieurs les Maires,

L'Association de Chasse du KALENHOFFEN, déclare pratiquer le tir de nuit avec source lumineuse, conformément à la réglementation en vigueur, sur les lots cités jusqu'au 01 février 2025.

Veuillez agréer , Messieurs les Maires, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire : BECKER Raymond

Copie : ONF et Fédération des Chasseurs.